

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16^e de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Mai 1890

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 8 de ce mois, la fête du Souverain a été désormais fixée au 15 novembre de chaque année.

M. le Marquis Henri Centurione, Consul Général d'Italie dans la Principauté, a été promu au grade de Grand-Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

Samedi 10 mai, à 11 heures du matin, M. le Marquis Centurione, Consul Général d'Italie à Nice, a été reçu par S. A. S. le Prince comme Envoyé Extraordinaire de S. M. le Roi Humbert I^{er}. M. le Marquis Centurione est arrivé au Palais dans une voiture de la Cour avec laquelle M. le capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance, est allé le prendre, suivant le cérémonial d'usage, à l'Hôtel du Gouvernement.

Le Consul Général était chargé de remettre à S. A. S. le Prince Albert I^{er} les insignes de Grand' Croix de l'Ordre Royal des Saints Maurice et Lazare. Son Exc. le Gouverneur Général assistait à cette audience solennelle.

A midi, un déjeuner a été donné au Palais. Outre la Famille Princièrè et la Maison, étaient présents : M. le Marquis Centurione, Consul Général, Envoyé Extraordinaire ; M. le Baron de Farincourt et M. le Ch^{er} Reghezza, Vice-Consul d'Italie à Monaco.

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés de M. le Comte de Lamotte d'Aillogny, Chambellan, se sont rendus à Cannes, vendredi dernier, pour faire visite à S. M. l'Empereur du Brésil et à LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse d'Eu.

Par arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 3 de ce mois, à partir de demain 14 mai, les bouchers seront tenus d'afficher le tarif officiel des viandes, dans leurs boutiques, à un endroit apparent, à portée de l'acheteur et à une hauteur permettant de le lire facilement, soit en moyenne à 1 mètre 70 au-dessus du sol.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux articles 472 et 475 du Code Pénal.

Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires placés sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, notamment des visites prescrites par l'article 54 de l'Ordonnance sus-visée.

Dimanche a eu lieu à la Cathédrale, M^{sr} l'Evêque officiant pontificalement, la cérémonie de la première communion des enfants de la paroisse.

Pendant la communion, M^{lle} Schaufler et M.

Samuel se sont fait entendre dans quelques compositions musicales de circonstance fort bien chantées.

A tous les offices, la foule a été grande dans notre belle basilique qui, parée de fleurs et resplendissante de lumières, offrait, avec le blanc cortège des jeunes communiantes, un ravissant coup-d'œil.

Nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort de M. le Curé de Marchais. M. l'abbé Augustin Pétrot, né en 1813, a succombé dimanche dernier à une longue maladie qui ne lui permettait plus depuis quelque temps d'exercer son ministère. Bon prêtre, homme de devoir et de commerce agréable, il a dirigé la paroisse de Marchais pendant plus de 27 ans, apprécié de la famille Princièrè et très aimé des habitants dont il sera vivement regretté.

Il était chanoine honoraire du Diocèse de Soissons et du Diocèse de Monaco.

Une dépêche de Paris annonce que le général Peting de Vaulgrenant, membre du comité technique d'artillerie, est nommé gouverneur de Nice, commandant supérieur de la défense du groupe de Nice, en remplacement du général de Novion.

Ainsi que nous l'avons dit, les travaux d'établissement de la double voie entre Nice et Menton sont commencés depuis plusieurs mois.

Les ouvrages d'art et les terrassements entre Villefranche et Eze (1^{er} lot) sont presque terminés ; l'élargissement du tunnel de Cap Roux vient d'être attaqué ; déjà les trains ralentissent leur marche sur ce point, mais bientôt ils seront obligés d'aller au pas à cause des cintres en charpente que l'on va poser au-dessus de la voie pour permettre les travaux sur la calotte du souterrain.

On fait actuellement des travaux de sondage pour les fondations des piles du nouveau viaduc sur le Paillon qui sera accolé au viaduc existant.

La saison d'hiver sur le littoral de la Méditerranée touchant aujourd'hui à sa fin, l'importance des retours sur Paris et Londres ainsi que de la circulation en général sur la ligne de Marseille à Vintimille se trouve considérablement diminuée.

Aussi, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. a-t-elle décidé la suppression :

1^o A dater du 14 mai, du train de luxe n° 5 entre Paris et Vintimille ;

2^o A dater du 15 mai : du train de luxe n° 8, entre Vintimille et Paris ; du train express n° 487, de Marseille à Vintimille ; et du train omnibus 484, de Vintimille à Nice ;

3^o Enfin, à partir du 16 mai, du petit train de jonction C. 7, assurant la continuation du train 8 sur Paris-Nord.

Comme conséquence de la suppression du train 487, seront admis dans le train 7, à partir de Marseille, les voyageurs de toutes classes pour les destinations desservies par ce train entre Marseille et Vintimille.

Le service d'été sur les lignes de la Compagnie P.-L.-M. commencera le 1^{er} juin prochain.

Le nombre des trains desservant Monaco est réduit à neuf trains par jour dans chaque sens, soit dix-huit pour les deux directions.

On verra dans l'horaire publié à notre 4^e page que quatre trains légers nouveaux sont établis pour répondre aux désirs du public. L'un de Nice à Ventimiglia, passant à 5 h. 40 du matin à Monaco ; l'autre, qui était express cet hiver, et qui aura désormais toutes les classes, se rendant à Menton et passant à Monaco à 11 h. 11 du matin.

Les deux autres vont de Menton à Nice : le premier, à 9 h. 9 du matin à Monaco ; le second, à 5 h. 50 du soir.

En outre, le train 12 (3 h. 56 du soir à Monaco) va directement à Paris comme pendant le service d'hiver.

Enfin, amélioration qui sera très appréciée de nos commerçants, les trains de marchandises auront lieu dans la journée et non plus la nuit.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — L'ouverture de l'exposition d'hygiène, de sauvetage, de prévention des accidents et d'économie sociale, qui a eu lieu en présence des autorités civiles, maritimes et militaires de notre ville, avait réuni un grand nombre d'invités, dans la grande salle de la kermesse richement décorée. Après le discours d'inauguration, prononcé par le président, M. Roche, et la visite des galeries de l'exposition, de ses annexes et une promenade dans ses immenses jardins, les portes ont été ouvertes au public. Cette exhibition offre un grand intérêt. L'affluence des visiteurs sera grande.

Draguignan. — La cour d'assises de Draguignan, dans son audience du 5 mai, a condamné à deux ans de prison et cent francs d'amende, le nommé Ginietti, pêcheur à Saint-Nazaire, inculpé de fabrication et d'émission de fausse monnaie.

Grasse. — La cueillette des fleurs d'oranger vient de commencer à peine et la récolte en sera peu abondante, les arbres ayant été fort endommagés par les froids tardifs du mois de mars. On ne compte guère que sur un tiers d'une récolte ordinaire. Jusqu'à présent quelques offres ont faites de 50 à 70 centimes le kilog.

Nos cultivateurs sont très inquiets sur la récolte prochaine des olives. Quoique la saison soit avancée, aucune trace de floraison n'apparaît, et beaucoup d'oliviers perdent leurs feuilles. Serait-ce l'indice d'une maladie nouvelle ou simplement les conséquences d'un coup de froid ?

Cannes. — S. A. le grand-duc de Mecklembourg est parti dimanche par le rapide, à 1 heure 26, pour Biarritz, avec son médecin et une personne de sa suite. La grande-duchesse et ses enfants resteront quelques jours encore en leur villa.

Nice. — Le prince royal et la princesse royale de Suède ont quitté Nice mardi soir, par le rapide de 5 h. 7 se dirigeant vers l'Italie. Le grand-duc Nicolas de Russie et ses aides de camp se sont rendus à la gare saluer leurs Altesses.

— Le comité des fêtes va mettre en adjudication la fourniture du complément des tribunes en fer de la promenade des Anglais et celle de 600 chaises. Le comité fait appel aux artistes et dessinateurs pour la création d'un nouveau type de bannière. Trois prix sont institués : 100 fr., 80 fr. et 50 fr.

Le comité a décidé de limiter la dimension des grands chars carnavalesques et de créer une nouvelle série de petits chars trainés par deux chevaux, pour lesquels un concours est ouvert. Quatre prix : 200 fr., 150 fr., 100 fr. et 80 fr. seront décernés. — Un projet de Carnaval rentrant dans sa bonne ville de Nice est également mis au concours. Deux prix seront décernés : l'un de 200 fr. et l'autre de 100 fr. — Tous les dessins primés resteront la propriété du comité. Ils serviront de modèle aux concurrents ou au comité qui pourra les faire exécuter à ses frais. Le programme des fêtes pour 1891 est à peu près établi et sera publié ultérieurement.

— M. le maire de Nice vient de prendre un arrêté aux termes duquel le marché aux fleurs, fruits et légumes se tiendra désormais sur les boulevards du Pont-Vieux et du Pont-Neuf.

— S. A. I. le grand-duc Nicolas de Russie, oncle du tzar régnant, a quitté Nice samedi par le train de luxe de midi 15.

Son Aïeuse Impériale était accompagnée du général Orloff, chef d'état-major, et de ses officiers d'ordonnance.

Se trouvaient à la gare, les généraux comte de Novion, Garnier des Garets; MM. Henri, préfet; de Batourine, consul de Russie; le prince Shablikine, les officiers supérieurs des garnisons de Nice, Villefranche, Menton, Antibes.

Gènes. — On écrit de Bologne, 9 mai :

L'instruction de l'affaire des faux titres de rente espagnole continue. On a arrêté aujourd'hui un nommé Mignani comme complice de Baldini. Mignani, revenu depuis peu d'Angleterre, a été trouvé possesseur de plus de 20,000 francs en argent et en titres.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le grand dîner, suivi de réception, donné par l'ambassadeur de Russie et M^{me} la baronne de Morenheim en l'honneur du Président de la République et de M^{me} Carnot, a été brillant. Le duc de Leuchtenberg, qui y assistait, a pris place à la droite de M^{me} Carnot. L'orchestre de Waldteuffel a exécuté, pendant le dîner, des morceaux de Bizet, Tchaïkowski, Rubinstein et Massenet.

M. et M^{me} Whitelau Reid ont donné une très belle soirée dans leur magnifique hôtel de l'avenue Hoche, dont les salons étaient éclairés à la lumière électrique. Tous les membres du corps diplomatique avaient répondu avec empressement à l'invitation de leur collègue des Etats-Unis. On a dansé jusqu'au jour aux sons entraînants d'un orchestre de tziganes.

C'est lundi que le Président de la République et M^{me} Carnot dîneront à l'ambassade d'Autriche-Hongrie. Le dîner sera suivi d'une réception limitée au monde officiel et aux membres de la colonie austro-hongroise.

Les matinées continuent à être très suivies. Une des plus animées a été celle donnée par la duchesse de Campo-Selice, une de nos meilleures dilettantes. Au programme, M^{lles} Mauduit, Gatzviller, Schieldrup, MM. Delmas, Wolf, Delsart, Van Woelfelghem, Bourgeois et M^{lle} Naudin. A la matinée de M^{me} d'Auzac, grand succès pour une saynète de la duchesse d'Avaray, la *Tourterelle*. M^{lle} de la Peyrière et M. Hirsch ont joué une amusante pièce, la *Souris*. Chez la comtesse de Riancey, on a entendu M^{lle} Romer, une des meilleures élèves de M^{me} Marchesi, M^{lle} Dulc, une ingénue qui vient d'être engagée au Théâtre-Français, et le ténor Gluck. A la matinée de la vicomtesse de Janzé, on a applaudi un petit prodige, la jeune Victor Hendès, qui dit les vers comme un comédien consommé. La troisième matinée musicale de M^{me} Gallet a été très réussie; elle a été entièrement consacrée à la musique du XVIII^e siècle. Les chœurs, l'orchestre et les solistes ont rivalisé de talent pour exécuter des œuvres de Philidor, de Dalayrac, de Rameau, de Grétry et de Gluck. M^{me} Gallet a interprété, avec un style remarquable, des fragments d'*Armide*.

M. Diaz de Soria a dû biffer la romance du *Devin du village*. M^{mes} Dansaert et de Franquez, MM. Baudouin-Bugnet, Bessières d'Istria, Guiot, Lehideux, ont obtenu un vif succès.

Les déjeuners suivis d'un peu de musique sont à la mode. Il faut citer celui qui a été donné par le baron et la baronne Adolphe de Rothschild, qui ont eu l'honneur de recevoir à leur table LL. MM. le roi et la reine de Naples, S. A. R. le comte de Caserte, frère du roi, et la comtesse de Caserte, fille de S. A. R. le comte de Trapani. Un orchestre invisible a joué des symphonies pendant le déjeuner. Après le déjeuner, il y a eu un concert presque exclusivement composé de musique napolitaine. Grand succès pour le violoncelliste napolitain Braga et pour M^{lle} Marguerite Naudin, cette chanteuse aussi précocée que Mozart, qui a dit d'une façon ravissante des airs napolitains.

La duchesse de Mouchy a donné un dîner suivi de réception qui réunissait l'élite de l'aristocratie. Il y a eu des raouts fort élégants chez M^{me} Paul Boselli, chez la marquise de Mortemart, chez la vicomtesse de Guébriant. M. de Grevenkop-Castenkiold, grand-veneur de S. M. le Roi de Danemark, et M^{me} de Castenkiold, installés pour quelques semaines à Paris, ont donné, en l'honneur de la baronne de Scoti, un grand dîner suivi d'une réception à laquelle assistaient les plus hautes personnalités de la colonie danoise.

La musique reste le grand agrément des réceptions du soir, surtout lorsqu'elle est originale, comme celle que l'on a entendue chez la baronne de Scoti, qui figure au premier rang dans la pléiade des cantatrices mondaines, et qui a supérieurement chanté des mélodies nationales hongroises. Dans un très beau concert chez miss Reed, on a entendu le grand violoncelliste Hollmann, le baryton Diaz de Soria et la maîtresse de la maison qui a interprété de la manière la plus remarquable l'air d'*Hérodiade*.

Un des plus magnifiques concerts de la saison a été celui que la baronne Oscar de Reinach-Cossac a donné dans son hôtel de la rue Marceau. Lassalle a chanté la romance du *Roi de Lahore* et la sérénade de *Don Juan*. M^{lle} Manière, qui possède une admirable voix de mezzo soprano, a chanté l'air de *Psyché*, d'Ambroise Thomas. M^{me} Krauss a interprété, à la perfection, la romance de *Mignon* et un air des *Noces de Jeannette*. La soirée s'est terminée par le trio d'*Hamlet*, par Lassalle, M^{lle} Krauss et M^{lle} Manière. Chez la marquise de Trévisé, on a applaudi le délicieux talent de cantatrice de sa fille, la princesse de Cystria.

Le marquis et la marquise de Barbentane ont donné, dans leur bel hôtel de l'avenue Bousquet, une soirée musicale où l'on a entendu des chœurs d'élèves du Conservatoire. Le piano était tenu par M. Paul Vidal, la harpe par M. Franck; les chœurs étaient conduits par M. Jules Cohen. On a exécuté le chœur des prêtresses du *Roi de Lahore*, avec solo par M^{lle} Issaurah, le chœur des dames de la cour de *Henri VIII*, avec solo par M^{lle} Zoudouleski, le chœur des jeunes filles de la *Princesse Elide* et le chœur de *Françoise de Rimini* avec solo par M^{lle} Blanc. Le comte de Chevrier inaugurerait, le 20 de ce mois, l'hôtel qu'il vient d'acheter par une soirée musicale, à laquelle prendront part M^{me} Melba, MM. Plançon et Devoyod, de l'Opéra. Il y aura une pantomime avec musique inédite du vicomte de Kerveguen. On annonce enfin que des concerts, pour lesquels il n'y aura qu'un petit nombre d'invitations, auront lieu au Palais de Castille. S. M. la Reine Isabelle est une musicienne consommée; elle chante et elle joue de la harpe et de la mandoline.

On a beaucoup dansé cette semaine.

Bals blancs chez la comtesse de Caraman, chez M^{me} de Sessevale, chez M^{me} Anatole Legrand. Bal chez M^{me} de Villers, en l'honneur de ses petits-enfants le comte et M^{lle} de Mornay. Le cotillon a été fort bien conduit par le baron de Ravnian et M^{lle} de Mornay. Cotillon également chez M^{me} Baroche, dans son élégant hôtel de la rue de la Boétie. Cotillon chez M^{me} de la Bouteresse. On a dansé également chez la duchesse de Maillé, chez M^{me} Fouquet, chez M^{me} Fould, chez M^{me} de Latena, chez M^{me} Robut de Wendel, chez M^{me} Gubbay.

Ce rapide résumé du mouvement mondain serait incomplet et inexact, si j'oubliais de signaler le succès des réunions de charité. Le grand bazar annuel que préside le baron de Mackau et qui est comme le quartier général de la bienfaisance, ainsi qu'on l'a si bien dit, a donné cette année des résultats plus beaux encore que l'année

dernière. Il n'y a jamais eu plus d'empressement de la part des vendeurs et de la part des acheteurs. Il y aura des monceaux d'or pour les malheureux.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

La semaine dernière, à Paris, boulevard Delessert, s'est ouverte la première exposition de pigeons voyageurs militaires.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à deux heures. Après un discours de M. Derouard, président de la commission d'organisation, on a visité les colombiers dans lesquels étaient enfermées six cents paires de pigeons venant de Lyon, Bordeaux, Périgueux, Bayonne, Charleville, Calais, etc.

Le 15 mai aura lieu à cet endroit un lâcher de trente-cinq à quarante mille pigeons.

New-York peut presque être considéré comme une ville catholique. Elle possède, en effet, 112 églises et chapelles catholiques, où il se dit, chaque dimanche, environ quatre cents messes. Ces églises peuvent contenir 410,000 personnes assises et 150,000 debout, ce qui fait un total de 560,000 fidèles qui, à une même heure, peuvent remplir leurs devoirs religieux. Dans le cours de l'année dernière, cinq nouvelles églises ont été construites.

En creusant les fondations de la nouvelle maison d'école de Valcabrière (Haute-Garonne), on vient de découvrir un autel votif, à un demi-mètre de profondeur.

La partie supérieure, où se trouvait le nom de la divinité, a disparu. L'inscription semble indiquer une alliance de famille ibérienne et gauloise, contractée, peut-être, après la défaite de Sertorius en Espagne. On sait que les débris de l'armée de ce général furent réunis par Pompée, à Lugdunum.

L'autel remonterait à l'époque de l'agrandissement de Lugdunum par Pompée, c'est-à-dire à l'an 72 avant Jésus-Christ.

Le *Figaro* a commencé, dans son numéro du 10 mai, la publication de *Un cœur de femme*, roman nouveau de M. Paul Bourget, l'auteur aimé de « Cruelle Enigme » et de « Mensonge ».

Le supplément littéraire, contenu dans le même numéro, sera illustré et consacré à une amusante revue du costume féminin depuis cent ans.

Le premier fascicule du *Figaro-Salon* de 1890 vient de paraître le jour de l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts.

La jolie publication de notre confrère parisien est trop appréciée des gens de goût pour qu'il soit utile d'en faire l'éloge.

Parmi les artistes dont les œuvres sont reproduites dans cette livraison, nous citerons les noms de Chaplin, Détaillé, Lynch, Gérôme, Moreau de Tours, Vayson, Munkacsy, Checa, de Vuillefroy, Julien Dupré, Benjamin Constant, Jules Breton, Henner, etc.

Le second fascicule du *Figaro illustré* (mai 1890) vient de nous parvenir.

Le sommaire que nous en donnons suffira pour montrer que ce numéro ne le cède en rien au premier, dont le tirage a été épuisé dès les premiers jours et qu'on a dû remettre sous presse.

Le tableau de *Détaillé au Salon de 1890*, reproduction en typographie. — *Le mois parisien*, par Un Tel, illustration de Edouard Détaillé. — *Tout-Paris : Madame la duchesse de Mouchy*, par Chaplin. — *Le Tourlourou*, jeu nouveau par Georges Laun, illustration de Gaston Rouillet. — *Le train*, nouvelle figure de Cotillon, illustration de Job. — *Le souper de la Toussaint*, par Augustin Filon, illustration en couleurs par Félicien de Myrbach. — *Les rois chez eux : la journée du roi-bébé*, par Eusebio Blasco; portrait d'Alphonse XIII, par Toussaint; illustrations d'Adrien Marie. — *A la Sainte-Luce*, par Quatrelles, illustrations en couleurs de Lucius Rossi. — *Les pins sans cigales*, par Jean Rameau, illustration en couleurs de E. Burnand. — *La légende de Christophe Colomb*, par Nick Bénard, illustrations de Caran d'Ache.

Fac-similés hors texte : *les Glaneuses*, de J.-F. Millet; *A la Sainte-Luce*, par Lucius Rossi. — Couverture : *Les fleurs de mai*, fac-similé en couleur, par Gorguet.

Le prix de chaque livraison est de 3 francs.

A notre époque de falsification universelle, il devient de plus en plus difficile de distinguer la soie, la laine et le fil du vulgaire coton.

Voici quelques moyens simples et sûrs dont il est facile de faire usage pour arriver à reconnaître de quelles matières l'étoffe est composée.

La soie et la laine, étant des matières animales semblables aux cheveux, brûlent exactement comme ces derniers, c'est-à-dire se reconnaissent à l'endroit où elles ont cessé de brûler. En tirant un fil d'une étoffe, il suffira donc d'y mettre le feu pour savoir s'il est en soie, en fil ou en coton.

Ce dernier brûle avec une flamme, et ce qui en reste est charbonneux et filamenteux comme lorsqu'on brûle du papier.

Quant à la distinction entre le fil et le coton, elle est également très facile à faire. Il suffit de prendre les deux fils, de les tordre et de les rompre. Le coton se cassera plus facilement et il présentera à ses deux bouts des filaments recourbés et tordus. Le fil véritable se brisera net et les bouts resteront droits après la brisure.

—
Une bande de cétaçés dans la Tamise.

La semaine dernière, tous les quais de la Tamise, à Londres, se sont remplis d'une foule compacte, à la nouvelle de l'apparition de plusieurs petites baleines qui s'étaient trompées de route.

Une vraie lutte s'engagea bientôt entre une vingtaine d'hommes qui se tenaient dans les bateaux et cherchaient à arponner ces animaux.

Les cétaçés, après plusieurs coups de queue bien appliqués sur l'eau qui jaillissait de toutes parts, reprurent leur route vers l'embouchure de la Tamise. Il paraît que l'un d'eux avait 25 pieds de long ; quant aux autres, ils n'avaient guère plus de 10 à 15 pieds.

Les Anglais n'auront donc plus la peine d'aller chercher les baleines chez elles, puisque ce sont elles qui viennent chez eux.

—
On vient de dresser le tableau de la taille moyenne des différents peuples.

C'est la race anglo-saxonne qui tient la tête.

La plus haute taille est celle de l'ouvrier anglais qui a 1 mètre 74. Si l'on ne tient pas compte des différentes catégories sociales, la taille de l'Anglais, en général, n'est que de 1 mètre 70.

Le Danois, le Hollandais et le Hongrois ont 1 m. 67 ; le Suisse, le Russe et le Belge ont environ 5 millimètres de moins.

Le Français a 1 mètre 66. L'Allemand, si étonnant que cela puisse paraître, n'a pas davantage, en prenant, bien entendu, l'ensemble de la race allemande, car la taille diffère sensiblement entre un Allemand du Nord et un Allemand du Sud.

Les plus petits de tous sont l'Italien et l'Espagnol.

Si l'on considère, parmi les Français, les différentes classes sociales, on remarque, contrairement à ce qui existe en Angleterre, que ceux qui appartiennent aux classes riches sont plus grands que les membres de la classe ouvrière.

VARIÉTÉS

La décoration théâtrale

La critique a presque toujours passé sous silence les manifestations de l'art des décorateurs de théâtre, et pourtant cet art compte des maîtres illustres et produit des chefs-d'œuvre. Il a d'autant plus droit à sa part d'éloges qu'il est relativement moderne, et que ses progrès, datant de quelques années à peine, n'en sont que plus saisissants.

Les peintres décorateurs sont arrivés de nos jours à rendre merveilleusement la nature. Nous avons eu maintes fois à féliciter M. Poinsoy qui, sur la scène de Monte Carlo, nous a, par ses tableaux, encadrés dans le manteau d'Arlequin, transportés tour à tour dans des sites désolés ou poétiques. Il nous a montré tantôt les milieux bocagers où se complaisent les groupes idylliques, tantôt dans un palais somptueux. C'est une chaumière, une place de marché bruyante et colorée, un cloître sombre, que sa palette féconde en richesses, a évoqués pour nous

avec une vérité à laquelle les spectateurs rendaient hommage.

Les artistes décorateurs peignent à plat, c'est-à-dire en marchant sur la toile, ayant pour palette des seaux de couleur et, pour pinceau, un balai. A l'atelier de l'Opéra, on applique quelquefois les toiles sur le mur, quand on veut aller vite, et les artistes peignent en s'élevant ou en s'abaissant à l'aide de ponts suspendus. Rien n'est plus surprenant que le travail du décorateur. La peinture à la détrempe dont ils se servent déroute et déconcerte ceux qui ne sont pas initiés aux secrets du métier. Vous voyez l'artiste étendre une couche qui paraît horriblement noire. Quelques minutes après, la couleur aura séché et le résultat obtenu sera un ton gris. Enfin, comme les décors sont faits pour être éclairés par des lumières artificielles, il faut combiner les couleurs, étudier les effets, tâter l'œuvre et la retoucher en ayant toujours pour objectif la flambée de gaz de la rampe. On met du bleu pour obtenir du vert ; c'est de la peinture indirecte.

Avant de peindre les châssis, l'artiste décorateur soumet au directeur du théâtre et aux auteurs de la pièce un premier dessin. Si ce dessin est adopté, il s'en sert pour composer un projet de décor très petit, qu'on nomme maquette. Ce n'est que lorsque la maquette a été définitivement adoptée, que l'on aborde le travail définitif. Ces maquettes originales sont précieusement gardées dans les archives de nos grands théâtres. L'Opéra en possède une très belle collection conservée par M. Nutter. Le Théâtre-Français a non-seulement gardé toutes ses maquettes, mais même la plupart de ses grands décors.

Le dix-septième siècle, qui vit cependant des merveilles de mise en scène, a produit peu de décors remarquables. La pièce du cardinal de Richelieu, *Mirame*, pour la représentation de laquelle l'auteur dépensa trois cent mille écus, n'avait qu'un seul décor. C'était un parterre orné de statues servant de fontaines ; massifs à droite et à gauche ; au fond, une balustrade surmontée de douze statues et dominant la mer. Tant que la règle de l'unité de lieu prévalut, il en fut ainsi. Les premières éditions des tragédies de Corneille portent, pour toute indication scénique, que la pièce peut se représenter dans « un palais à volonté ». Cinna, on le voit, n'était pas mieux logé que Chaunard, le peintre de la *Vie de Bohème*, qui déliait sur les murs de sa mansarde les châssis d'un « palais à volonté » pour se faire illusion à lui-même et se figurer qu'il vivait sous des lambris dorés. Pendant une assez longue période, le palais à volonté, qui n'avait rien de pur, rien d'archéologique dans le style, servit de décor à tout faire. C'était bien assez, il est vrai, pour encadrer des acteurs qui se coiffaient de chapeaux à plumes, quand ils jouaient les rôles d'Hercule, de Thésée ou de Jason.

Andromaque, plus heureuse que les *Horaces*, que *Polyeucte*, que *Britannicus* et que *Phèdre*, eut un palais à colonnes !

On ne se mettait pas plus en frais quand on jouait Molière. Le livre de l'employé chargé de faire préparer tout ce qui est nécessaire pour les représentations théâtrales devant le roi mentionne ceci : « Pour le *Misanthrope*, le théâtre est une chambre, il faut six chaises, trois lustres. »

Quand on se relâcha de cette austère simplicité, ce fut pour tomber dans la plus folle prodigalité. Pour monter *Amphitryon*, *Andromède*, *Circé*, *la Toison d'or*, on fit des dépenses exagérées, on inventa des machines. On mit à contribution le talent de Bérain.

En 1726, Servandoni changea complètement le système de décoration de l'Opéra. Il fit pour *Pyrame et Thisbé* un décor qui eût stupéfié acteurs et spectateurs du siècle précédent. C'était un vrai palais dont les galeries et les colonnades, par une savante combinaison de perspective, semblaient interminables. L'art de la décoration était alors cultivé principalement par des Italiens. Après Servandoni, le maître fut Pietro Allegri, puis Bibiena Galli, qui fit des intérieurs de dimension si colossale, que dans la moindre de ses pièces on eût pu bâtir une cathédrale.

Enfin des artistes français se produisent : c'est d'abord un chanteur, Claude-Louis Chassé, auquel on dut les magnificences, d'assez mauvais goût, que déploya l'Opéra au siècle dernier. Il mit à la mode les paysages de

fantaisie, les bosquets de convention, parmi lesquels étincelaient des silhouettes de nymphes fuyantes ou de grâces souriantes. Des peintres d'un immense talent travaillèrent alors aux décors, on cite notamment Claude Gillot, qui brossa un enfer d'un effet terrifiant ; Boucher, qui fit le décor de *Castor et Pollux*, opéra de Rameau et de Gentil Bernard ; Watteau, qui composa des arbres et des fleurs, et enfin Carle Vanloo.

Notre siècle a révolutionné la décoration théâtrale. A la fantaisie sans règle, à la convention outrée, ont succédé la sincérité, la recherche de la vérité, le réalisme bien compris. Le premier qui comprit l'exactitude des effets décoratifs fut Daguerre, le précurseur de la photographie. Il exécuta ses meilleurs décors pour le théâtre de l'Ambigu.

Voici quelques noms d'artistes :

Degotti, qui vivait en 1808 ; Gué, qui fit la décoration du *Pied de Mouton* ; Cicéri, qui a signé les décors de *Guillaume Tell*, et de *Robert le Diable*, dont le cloître seul suffirait à assurer la gloire d'un peintre ; Despléchin, auteur du décor du second acte des *Huguenots* et du jardin de *Faust* ; Cambon, qui a élevé toutes les belles églises de l'Opéra, celle de *Faust*, la cathédrale du *Prophète*, le parvis de la *Juive* ; Thierry, peintre de forêts ; Lavastre, l'architecte du palais de *Don Juan*, qui a signé le fleuve qui entraîne le cadavre d'Ophélie et l'auteur du plafond du théâtre Saint-Martin ; Chéret, décorateur de paysages ; Rubé et Chapron, peintres de l'Opéra et du Théâtre-Français ; Daran, Poisson, Robecchi ; Cornil, Nezel ; Menessier, Capelli, etc., etc.

Nous voilà loin du temps où Shakespeare écrivant le *Songe d'une Nuit d'été* se moquait lui-même de la pauvreté et de l'insuffisance des décors dans lesquels se déroulaient ses admirables créations. Heureux encore quand ils n'étaient que pauvres et insuffisants ! Le plus souvent ils étaient grotesques. Des comédiens amateurs veulent représenter *Pyrame et Thisbé*. Shakespeare leur fait tenir le dialogue suivant :

QUINCE. — Il nous faut une muraille dans la grande chambre, car Pyrame et Thisbé, dit l'histoire, se parlaient au travers de la fente d'un mur.

SNUG. — Vous ne pourrez jamais amener une muraille sur la scène. Qu'en pensez-vous, Boltom ?

BOTTOM (d'un air suffisant). — Le premier venu peut représenter une muraille ! Il n'a qu'à se mettre un enduit de plâtre, de farine ou de crêpi... ou bien encore qu'il tienne ses doigts ouverts, comme cela, et, à travers ces fentes, Pyrame et Thisbé pourront se parler tout bas.

QUINCE. — Si cela peut s'arranger, tout va bien.

On ne se donnait pas toujours la peine d'enfariner un homme pour figurer un mur. Il fut un temps où l'on plantait en scène des poteaux indicateurs sur lesquels on écrivait : « Ceci est un mur. — Ici, une place publique. — Ici, un palais magnifique. » L'homme-décor fut un progrès.

Aussi, quand on l'eut trouvé, en fit-on grand usage. En 1620, Boisrobert, chanoine à Rouen, organisa une représentation luxueuse de la *Mort d'Abel*. Le succès de la soirée fut pour un jeune enfant, habillé de rouge des pieds à la tête. On l'avait assis sur une chaise à roulettes. Le pauvre petit était censé représenter le sang d'Abel ! De temps en temps, il se levait, traversait le théâtre comme une tempête en criant : Vengeance ! vengeance ! puis il revenait tranquillement à son siège.

H. L.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS DU SERVICE D'ÉTÉ

Du 1^{er} Juin 1890

Direction de Ventimiglia à Nice, Marseille et Paris

GARE DE MONTE CARLO

matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	matin
7 20	8 57	10 38	12 38	3 48	5 48	7 43	10 37	12 7

GARE DE MONACO

7 27	9 4	10 47	12 47	3 56	5 54	7 51	10 44	12 15
Monté- limar	Nice	Paris	Paris	Paris	Nice	Cannes	Nice	Marseille
	9 37	9 15	11 20	5 41	6 27	9 50	11 20	7 57
	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	matin

Direction de Paris, Marseille, Nice et Monaco

GARE DE MONACO

Nice	Nice	Lyon	Nice	Toulon	Paris	Paris	les Arcs	Monté- limar
matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir
5 46	7 7	9 9	11 14	1 19	4 27	5 50	7 53	10 48

GARE DE MONTE CARLO

5 52	7 17	9 18	11 20	1 28	4 35	4 50	8	10 54
Italie	Menton	Italie	Menton	Italie	Italie	Italie	Menton	Italie

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire
sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAITS publiés en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Antoine LOMBARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis de : 1^o Madame Adélaïde-Joséphine-Lauren-cine BLANCHI, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Félix-Marie CASANOVA,

Ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice naturelle et légale de Léonie-Jeanne-Marie-Louise CASANOVA, sa fille mineure ;

2^o Et monsieur Pierre BOTTA, pharmacien, autorisé, demeurant à Monaco,

Ayant agi au nom et comme tuteur naturel et légal de Marie-Louise-Félicie-Joséphine BOTTA, sa fille mineure, madame veuve CASANOVA et monsieur BOTTA, spécialement autorisés à l'effet de ladite vente, suivant jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, rendu sur requête, le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-dix,

Une parcelle de terrain située à Monaco, au quartier des Salines, d'une contenance de onze cent quatre-vingt-douze mètres carrés trente-quatre décimètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 18 de la section A ; ladite parcelle confinant : au nord, à la propriété de madame veuve Jungmann ; à l'ouest, à un terrain vendu au Domaine par madame Jungmann ; à l'est et au midi, par un terrain cédé audit Domaine par les mineurs Médecin.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de onze mille neuf cent vingt-trois francs quarante centimes.

Aux termes d'un autre contrat reçu par ledit M^e VALENTIN, notaire, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré,

L'Administration des Domaines a acquis de madame Marie-Louise BERMOND, marchande de vins, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Lucien MÉDECIN,

Ayant agi au nom et comme tutrice naturelle et légale de : 1^o Blanche MÉDECIN, 2^o Baptistin MÉDECIN, ses deux enfants mineurs. Ladite madame veuve MÉDECIN spécialement autorisée à l'effet de ladite vente, suivant jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, rendu sur requête, le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-dix,

Une parcelle de terrain située à Monaco, au quartier des Salines, d'une contenance de dix-sept cent mètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 17 de la section A ; ladite parcelle confinant : au nord un terrain appartenant aux mineurs CASANOVA et BOTTA, au

midi au terrain vendu au Domaine par madame Viale et monsieur Biovès, au levant à un chemin, au couchant au terrain acquis par le Domaine de madame Jugmann.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de dix-sept mille soixante-dix francs.

Les personnes ayant sur les immeubles susdésignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susrelatés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers du sieur EMMANUEL COMOTTO, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre le vingt mai courant, à deux heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 10 mai 1890.

Pour le Greffier en chef :
A. Croco, C.-G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 mai 1890

SAINT-TROPEZ,	b. Marceau, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	vin.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	sable.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Valentine, fr., c. Olivier,	bois à brûler.

Départs du 5 au 11 mai 1890

SAINT-TROPEZ.	b. Marceau, fr., c. Musso,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Jouveceau,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Valentine, fr., c. Olivier,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Conte,	id.

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 14 mai 1890

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres de l'Ascension de N.-S. Jésus Christ.

Jeudi 15 mai

SOLENNITÉ DE L'ASCENSION DE N.-S. JÉSUS CHRIST
(FÊTE DE PRÉCEPT)

10 heures du matin. — Grand'Messe avec assistance Pontificale.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, sermon et Salut solennel du T. S. Sacrement, avec assistance de S. G. Mgr l'Evêque.

TERRAIN A VENDRE

(220 mètres)

QUARTIER DE CASTELLERETTO

S'adresser à M^e VALENTIN, Notaire

En vente à l'Imprimerie de Monaco :
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1890

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSE, COQUILLAGES
DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouver dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro :

Trois mois, 7 fr. — Six mois, 13 fr. 50 — Un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
6	756.5	756.7	755.9	755.2	755.6	13.8	17.2	17.2	16.2	15.7	74	S E fort	Nuageux, couvert		
7	51.4	49.6	48.2	48.2	47.4	16.5	19.8	18.4	15.2	15.4	66	S O léger, O S O	Nuageux, couvert, pluie		
8	45.3	46.5	47.2	48.6	48.9	14.2	18.2	18.3	17.2	15.2	73	S S O léger	Un peu nuageux		
9	52.6	53.9	54.2	54.4	56.3	14.8	17.2	17.6	16.2	16.2	80	S O léger, S E modéré	Nuageux, couvert		
10	54.6	54.2	53.4	52.7	52.5	15.4	17.8	18.2	18.5	17.9	68	S E fort	Nuageux		
11	52.3	49.5	48.3	47.2	47.2	18.5	20.8	21.8	22.6	21.5	50	S E violent	Couvert, pluie		
12	39.5	42.3	42.4	44.3	47.5	19.5	16.2	14.4	14.2	15.4	76	id.	id.		
DATES						6	7	8	9	10	11	12			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	17.5	19.8	18.5	17.8	18.2	22.8	19.5	Pluie tombée : 0 ^{mm} 82	
						Minima	11.5	12.4	12.7	14.9	12.3				